

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
<b>Herausgeber:</b>	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
<b>Band:</b>	2 (1927)
<b>Heft:</b>	16
<b>Artikel:</b>	Journées suisses de Sous-officiers
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-709644">https://doi.org/10.5169/seals-709644</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Der Schweizer Unteroffizier

OFFIZIELLE MITTEILUNGEN  
DES SCHWEIZERISCHEN UNTEROFFIZIERS-VERBANDES  
COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ASSOCIATION  
SUISSE DE SOUS-OFFICIERS

## Le Sous-Officier Suisse

Redaktion „Schweizer Unteroffizier“: E. Möckli, Adj. U.-Of., Postfach Bahnhof Zürich  
Redacteur de langue française: 1er Lieut. Dunand, Escalade 8 Genève

### Journées suisses de Sous-officiers.

Dans le n° 13 de notre journal, j'ai donné mon appréciation sur les concours de tir organisés à l'occasion de nos Journées de Sous-officiers.

Il s'y déroule une manifestation dont l'organisation, bien que ne relevant pas de nos assemblées de délégués, mérite toute notre attention.

C'est la présentation de notre drapeau fédéral.

Vous vous souviendrez peut-être de cette cérémonie, chers camarades, qui avez participé à nos « Journées » de Zoug. Quelle impression vous a-t-elle laissée? Je ne sais, mais souffrez que je vous communique la mienne.

Cette présentation, revêtue pourtant d'un cérémonial propre à faire vibrer des coeurs de patriotes, m'a paru manquer de cette solennité, de ce souffle patriotique qui fait monter en nous une grande et saine émotion; je n'ai point eu là le frisson que l'on doit éprouver devant la révélation d'une grande chose.

Loin de moi l'idée de critiquer les organisateurs, qui ont fait tout ce qu'ils ont pu ou crû devoir faire. La critique en l'occurrence serait déplacée. Je me borne-rais à dire ce qu'il me paraît bon d'organiser pour donner à cette cérémonie tout son sens. Si je lui accorde une telle importance, c'est qu'elle est la seule manifestation au cours de nos Journées de Sous-officiers, qui soit de nature à faire vibrer au plus profond de nous-même la fibre de l'amour patriotique. Nos concours sont intéressants, mais ils n'accaparent que le côté physique de notre être, ils ne nous émeuvent pas. Et autour de nous, il y a un public, auquel nous devons faire comprendre les sentiments que nous éprouvons pour notre patrie.

Pour atteindre son but, cette cérémonie doit revêtir le caractère de la présentation du drapeau à la troupe. Je voudrais voir nos sections rassemblées, drapeau en tête, telles les compagnies d'un bataillon. Elles occuperont les trois côtés d'un carré, tandis que le quatrième sera réservé aux autorités, aux invités et à un corps de musique. Les sections placées, le drapeau fédéral arrive entouré de sa garde, — un « garde à vous » est commandé, — il passe devant le front des sections et se place au centre du carré, tandis que la musique joue le « salut au drapeau » réglementaire. Quelques courts discours sont prononcés, suivis de l'hymne national. La cérémonie terminée, les sections défilent devant le drapeau fédéral et les autorités, au son de nos marches militaires. Cette cérémonie brève, doit revêtir un caractère militaire par son austérité et sa simplicité. Dans tous les cas, il faut se garder, comme ce fut le cas à Zoug, de profiter de cette manifestation pour procéder à une distribution de prix.

Je crois aussi, que le cortège officiel, dans les rues de la Ville, doit suivre immédiatement; ceci pour deux raisons. Premièrement, les sections n'auraient à réunir leurs membres qu'une fois; et secondement, ce qui est plus important, nous n'aurions pas à interrompre deux fois nos concours.

Une chose m'avait frappé désagréablement à Zoug. Des camarades avaient jugé plus intéressant pour eux, d'occuper une bonne place sur un trottoir pour assister au défilé du cortège, ou de se jucher sur quelque point élevé, — carrousel ou autre —, afin de ne rien perdre de la cérémonie de la présentation du drapeau, plutôt que de figurer dans les rangs de leur section. Un tel manquement au devoir doit être rigoureusement réprimé et je me demande s'il ne serait pas utile de nous inspirer à Soleure de ce qui se fait lors des fêtes fédérales de gymnastique. Lors du cortège ou des exercices généraux, un contrôle rigoureux des sections est effectué et celles qui ne se présentent pas avec un effectif complet voient leurs résultats de concours diminués dans une certaine mesure. Il y a là une indication précieuse et je crois un exemple dont nous devons nous inspirer, dans un sens à déterminer. En effet, ne devons nous pas, nous sous-officiers, être à l'avant-garde de la discipline?

Gargousse.

### Journée suisse de Sous-officiers.

Un sous-officier dévoué vient de prendre la plume pour nous entretenir de la question actuelle des journées suisses de sous-officiers; espérons que nombreux seront nos camarades qui s'intéresseront à l'organisation de ces prochaines joûtes de travail et qui nous transmettront leurs désirs et leurs idées par l'intermédiaire du journal si apprécié « Le Soldat suisse ».

Est-il utile de changer nos règlements pour la fête de Soleure en 1929?

Incontestablement nous sommes d'avis qu'il y aurait plusieurs modifications à faire et nos avions pensé jusqu'ici que le Comité central, après une étude approfondie du rapport de la Commission technique de la fête de Zoug en 1925, avait étudié toute cette question à fond.

Les assemblées de délégués de Coire et de Genève n'ont pas vu cette question à l'ordre du jour et aucun membre, sauf erreur, n'a demandé la parole à ce sujet, ce qui est naturellement regrettable, car il est exclu, nous semble-t-il, de voir la question « modification des règlements » à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée de délégués, une année seulement avant notre fête fédérale.

C'est compréhensible, si l'on songe un instant à tout le travail que cela occasionne et au peu de temps dont nous disposons.

Or, il est déjà indiqué aux sections de faire après la fête de Soleure les propositions qu'elles jugeront nécessaires dans l'intérêt de l'Association.

Les rapports de notre dernière fête auront sans doute été soumis à la commission technique de 1929 et nous ne doutons pas que ces Messieurs examineront très sérieusement les points faibles et les renforceront dans un esprit large et équitable, et nous songeons ici tout particulièrement à la question du tir au fusil dont notre ami « Gargousse » avait également relevé le cas.

La cible B, qui ne suscite parmi nos membres aucun enthousiasme de bon aloi, devra à l'avenir être étudiée à nouveau au sein des sections. Ne faut-il pas marcher avec notre temps, et ne devrons-nous pas aussi changer l'échelle de participation en prenant en considération la participation effective et faire abstraction complète de l'effectif des sections?

A l'avenir, aux comités des groupements et aux comités de sections d'étudier ces questions à temps en choisissant d'abord, un président à la hauteur de la tâche qui lui est dévolue et en lui donnant des collaborateurs qui aiment le champ de notre activité et qui travailleront de leur plein gré avec plaisir et avec joie à la prospérité de notre chère Association.

Jetons encore un regard sur la question du ski, et malgré que nous ne soyons pas toujours d'accord avec le vice-président de l'A. S. S. O., nous devons cependant ici l'approuver entièrement quand, par son attitude, il s'est opposé à un changement quelconque du règlement des dits concours qui auront lieu en janvier prochain à Montreux.

Les expériences faites à l'occasion des premières courses militaires de ski, qui eurent lieu à la Chaux-de-Fonds en 1926, ont été excellentes et le règlement qui régit nos concours ne saurait pour l'instant être modifié.

Aujourd'hui fin novembre, nous n'avons encore aucun renseignement au sujet de ces prochaines fêtes « du ski »; un peu de diligence serait de bon ton, et comme il sera très utile ensuite, d'être bien renseigné concernant l'exécution de ces concours, nous prions maintenant déjà, le président du comité d'organisation, de songer à mettre dans notre journal central un compte rendu détaillé dont les sections pourront faire l'étude en vue d'apporter, si besoin est, une modification nécessaire au règlement.

Pour l'instant, pas de temps à perdre; Montreux qui a sollicité, lors de l'assemblée de Coire, l'honneur d'organiser notre fête d'hiver doit se mettre, si ce n'est déjà fait, au travail sans tarder; ses efforts, nous n'en doutons point, seront couronnés de succès. Milo.

P. S. Ce jour 1er décembre, nous parvient la première circulaire de Montreux, félicitations.



Ein ebenso schönes,  
wie empfehlenswertes Weihnachtsgeschenk  
ist ein Abonnement auf den  
„Schweizer Soldat“ - „Schweizer Unteroffizier“

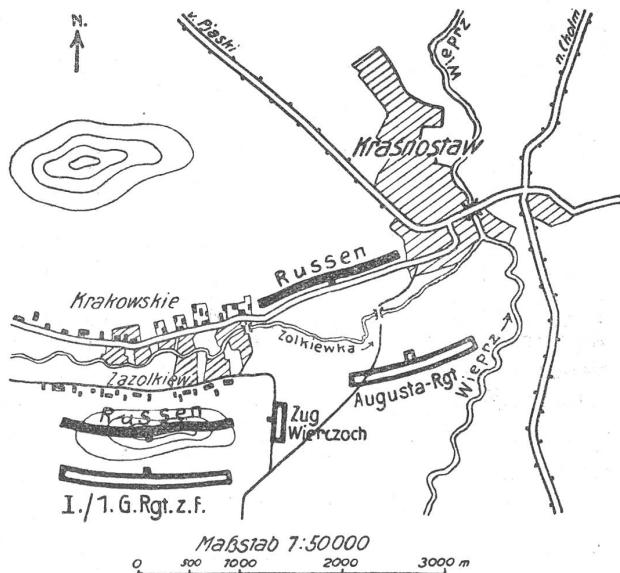


## Selbständiges Handeln.

Johann Wierczoch, Offizierstellvertreter im 1. Garde-Regt. z. F.

Immer tiefer brach Mackensen nach dem grossen Durchbruch bei Tarnow-Gorlice in die russische Stellungszone ein. Immer wieder suchte der Russe dem weiteren Vordringen der Deutschen und Oesterreicher einen Riegel vorzuschieben. Vergeblich! Unwiderstehlich war der Angriffsgeist der deutschen Truppen.

An der wichtigen Bahnstrecke Lublin-Cholm zog der russische Führer im Juli 1915 alle irgend verfügbaren Truppen, ungeheure Massen, zusammen, um nun endlich der bereits viele Wochen andauernden Verfolgung Mackensens Halt zu gebieten. Langsam schob sich Mackensens 11. Armee gegen die neuen russischen Stellungen vor, abermaligen Durchbruch vorbereitend. Regen strömte herab, die schweren Kornfelder dampften, mit Unterholz verstrickte Wälder standen in schwülem Dunste. Die auf den russischen Karten eingezeichneten



neten Wege waren meist nicht vorhanden. Oft konnte man nur nach dem Kompass marschieren. Endlich waren die Ausgangsstellungen für den Angriff erreicht. Vorgeschobene Stützpunkte der Russen wurden nach Artillerievorbereitung am 15. und 16. Juli genommen. Am 17. morgens sollte die russische Stellung vor dem Flüsschen Zolkiewka, das bei Krasnostaw in den Wieprz mündet, überrumpelt werden. Die Garde war hierzu eingesetzt. Dem Augusta-Regiment gelang es, den Feind vor seiner Front zu werfen und bis an die Zolkiewka vorzustossen. Allein vor dem 1. Garde-Regiment zu Fuss stand der Gegner unerschüttert fest. Der Russe hatte neue Artilleriemassen herangezogen und ein Hagel von Granaten und Schrapnells ergoss sich über die deutschen Linien. Die deutsche Artillerie griff ein, vermochte jedoch den Gegner nicht mürbe zu machen. Während der Gegner vor dem I./1. Garde-Regts. z. F. noch zähe seine Stellung hielt, war er vor dem Augusta-regiment bis über die Zolkiewka zurückgewichen. Dadurch war das Augustaregiment stark vorgestaffelt und durch eine grosse Lücke vom 1. Garde-Regiment zu Fuss getrennt.

Offizierstellvertreter Wierczoch erhielt den Auftrag, mit zwei Zügen des 1. Garde-Regiments zu Fuss diese